

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Décision du 16 mars 2015 portant composition du comité ministériel de rémunération du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité

NOR : DEVK1500510S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par décision de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et de la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 16 mars 2015, le comité ministériel de rémunération du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, prévu à l'article 4 du décret n° 2006-1019, est composé comme suit :

Mme Élisabeth BORNE, directrice du cabinet de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Mme Émilie PIETTE, directrice du cabinet de la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité.

M. Francis ROL-TANGUY, secrétaire général du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, membre de droit.

M. Patrice PARISÉ, vice-président du Conseil général de l'environnement et du développement durable.

M. Laurent de JEKHOWSKY, personnalité qualifiée.